

Initiatives ministérielles

Devront-elles être acceptées à l'unanimité par les 35 participants?

C'était tout nouveau pour moi de voir comment on procédait à la conférence de Madrid, à laquelle j'ai assisté. J'ai appris que tout devait être accepté à l'unanimité. Lorsqu'on ne pouvait même pas s'entendre sur l'ordre du jour, on arrêtait l'horloge. Nous nous retrouvions le lendemain, mais l'horloge disait que nous étions encore la veille. Ce sont toutes là des techniques auxquelles on peut avoir recours.

La CSCE est et devrait rester un cadre vital pour les activités du Canada sur la scène internationale. Nous devons élargir nos activités dans ce cadre. Nous devons dire aux Canadiens que c'est un processus que nous pouvons utiliser dans l'intérêt de la sécurité mondiale et de la sécurité nationale. Malheureusement, on n'a pas beaucoup parlé de ce processus et du rôle que nous y jouons. On n'a encore moins parlé du fait que le Canada doit respecter les principes et les codes de conduite que nous voulons que les autres pays respectent.

Nous aurions une vie meilleure si nous en venions à comprendre que nous sommes tous protégés sur le plan des libertés fondamentales et du droit à l'égalité.

En terminant, je voudrais proposer, par l'intermédiaire du secrétaire parlementaire, qu'on ajoute à cette motion, ou du moins qu'il soit entendu, que le secrétaire d'État aux Affaires extérieures ouvrira ce processus au public pour que tous les Canadiens qui veulent y participer puissent le faire, que ce soit par l'entremise du Comité permanent des affaires étrangères et du commerce extérieur ou d'un sous-comité.

Le Canada a joué un rôle de premier plan à la conférence de Madrid parce que nous avons formé un sous-comité avant la conférence et nous avons pu obtenir l'apport de tous les groupes d'intérêts et des Canadiens qui viennent de ces pays. Un rapport avait été rédigé et présenté, rapport auquel on se réfère encore aujourd'hui.

Je crois que c'est encore le temps pour nous d'entendre ce que les Canadiens qui ont des parents ou des amis en Union soviétique et en Europe de l'Est ont à dire. À mon avis, c'est le rôle du Parlement d'écouter les Canadiens. Nous pourrions ensuite nous servir de leur apport pour élaborer une politique étrangère sensée et responsable. C'est peut-être là une initiative que le secrétaire parlementaire pourrait prendre.

Le président suppléant (M. Paproski): Le député de Kamloops a la parole pour un rappel au Règlement.

M. Riis: Il y a eu des discussions entre les partis, et je crois que vous êtes au courant que nous nous sommes entendus sur une première ronde de discours de 20 minutes. Malheureusement, notre porte-parole a dû se rendre à une conférence de presse avec ses collègues du parti ministériel et de l'opposition officielle, et il devrait arriver d'une minute à l'autre.

Je me demande si tous seraient d'accord pour que notre prochain orateur ne prenne la parole que durant 10 minutes et qu'au tour suivant du Nouveau Parti démocratique, nous disposions de 20 minutes.

Le président suppléant (M. Paproski): Êtes-vous d'accord?

Des voix: D'accord.

M. Milliken: Monsieur le Président, je suis certainement d'accord. Le député de Kamloops pourrait peut-être obtenir des bandes des deux discours antérieurs afin que le porte-parole puisse en prendre connaissance avant de faire son allocution!

M. Derek Blackburn (Brant): Monsieur le Président, c'est un plaisir pour moi de discuter brièvement de cette motion, au nom du secrétaire d'État aux Affaires extérieures, en ce qui a trait à la CSCE, la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe, à la place du Canada au sein de cet organisme, et à l'orientation future de ce celui-ci.

Je voudrais d'abord répéter très brièvement ce qui a déjà été dit, à savoir que le Canada, même s'il est une nation nord-américaine, a toujours entretenu des liens étroits avec l'Europe. La plupart des Canadiens qui connaissent cet aspect des relations internationales se considèrent comme des «Atlantistes».

Je pense que nous apprécions véritablement le fait que la grande majorité des Canadiens ont des racines culturelles et ethniques européennes et, pour cette raison, nous entretenons des liens très étroits, au niveau social et personnel, avec les Européens. Nous avons aussi des liens politiques et économiques solides, notamment en ce qui a trait au commerce international. De même, il y a beaucoup d'investissements canadiens en Europe depuis de nombreuses années.

Notre baptême de feu, c'est le cas de le dire, sur la scène européenne, est survenu lors de la Première Guerre mondiale, au cours de laquelle nous nous sommes acquittés de notre mission en faisant preuve de beaucoup de bravoure et de courage. Évidemment, nous nous souvenons dans quelques jours ces années difficiles au